



Déclaration SNES-FSU – présentation rapport «Charvet»

mercredi 26 juin 2019

Monsieur le Ministre,

La présentation de ce rapport est attendue par les personnels depuis plusieurs mois, comme d'ailleurs les discussions qui devaient se tenir avec les représentants des personnels suite aux annonces de votre cabinet de fermer tous les CIO, en avril 2018.

Le 28 mai dernier vous avez signé avec Régions de France, en présence de la presse, le cadre national de référence qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les organisations syndicales. A lire son contenu, on comprend mieux pourquoi ! Au-delà de l'absence de véritables objectifs de formation et d'accès à la qualification pour les jeunes, ce cadre de référence va bien au-delà des compétences d'information fixées aux régions par la loi du 5 septembre 2018 et il pourra être aménagé selon les desideratas des régions. On commence d'ailleurs à en voir les traductions notamment en Nouvelle Aquitaine où les DCIO pourraient être mis sous l'autorité des régions par simple lettre de mission !

Le rapport que vous nous présentez aujourd'hui correspond à une conception de l'orientation scolaire qui renforce la dépendance de la carte des formations et de l'information des élèves aux besoins économiques locaux. En leur confiant la mission quasi exclusive de mettre en musique les plans d'actions décidés, sans eux, entre les régions et les rectorats, il transforme de fait les PsyEN-EDO en « ingénieurs de l'orientation », alors que les établissements ont besoin de psychologues de l'Education nationale pour mieux aider et accompagner les élèves.

Si vous suivez ces recommandations, monsieur le Ministre, ceci traduirait une volonté de renforcement du contrôle des PsyEN, qui seraient de fait sous l'autorité des proviseurs de lycées.

Quelle est cette méfiance à l'égard des personnels ? Sera-t-on aussi exigeants avec les organismes privés mandatés par les régions pour intervenir dans les établissements scolaires ?

Toute l'expertise, l'expérience et la qualification des PsyEN-EDO et des DCIO sont ici délibérément ignorées. Pour la FSU, il n'est pas possible d'accepter une remise en cause du statut et des missions des PsyEN, pour lesquels notre organisation a depuis longtemps œuvré. Nous vous le disons solennellement.

L'argument d'un rapprochement des PsyEN des EPLE est vous le savez une figure de style ! Les PsyEN ont actuellement en moyenne 1500 élèves en charge, répartis entre 3 ou 4 établissements. En quoi la dispersion dans des établissements au lieu des CIO va-t-elle améliorer leur disponibilité ? Ils continueront à courir d'un point à un autre sans pouvoir remplir toutes leurs missions. La diminution de 60 % du nombre de postes mis au concours cette année dans la spécialité (de 167 à 75) n'est pas pour nous rassurer.

Les 2/3 des CIO seraient fermés et les directeurs de CIO dispersés sur des missions plus ou moins floues, au gré des situations locales. Qu'on ne nous dise pas qu'il s'agit d'économies quand

il est prévu de consacrer 80 millions d'euros via le PIA 3, aux organismes. privés qui feront des projets sur l'orientation

Quel sera le bénéfice pour les élèves, les familles, quand le seul CIO restant sera distant d'une cinquantaine de km ? Croit-on réellement qu'il sera facile de trouver plusieurs lycées « têtes de réseaux » pour y affecter les PsyEN, actuellement regroupés dans un seul lieu, compte-tenu de la surcharge des locaux ? Pour un CIO de 15 collègues cela signifierait trouver 3 lycées têtes de réseaux !

Quelle place restera-t-il pour les collèges qui ont pourtant tout autant besoin de l'apport des PsyEN que les lycées ?

Croit-on réellement que des référents certifiés en orientation vont pouvoir remplacer l'approche spécifique des PsyEN-EDO, basée sur une formation de haut niveau alliant développement psychologique et social, rapport aux études et projection dans l'avenir !

Quant à l'ONISEP, si les missions qui sont énumérées pour les services centraux semblent reprendre ce que la FSU avait proposé lors des audiences, nous ne pouvons qu'être inquiets par rapport aux propositions de rapprochement avec les acteurs du privé pour le numérique comme pour les salons.

L'absence totale d'information et d'accompagnement de la part de la direction de l'ONISEP a placé les personnels dans une situation très difficile. Ils ne savent toujours pas comment seront répartis les ETP entre les régions ni ce que deviendront les personnels.

Monsieur le Ministre, nous vous demandons instamment d'organiser des réunions de concertation avec les organisations syndicales avant de décider de ce que vous retiendrez de ce rapport.

Si l'on veut effectivement que les jeunes soient mieux accompagnés pour élaborer leurs projets d'orientation, qu'ils se dotent de projets ambitieux, y trouvent de la motivation pour s'engager dans leurs études, il faut conserver le réseau des CIO, seul service public de proximité reconnu par les parents et les élèves et dirigé par un DCIO dont l'expertise est appréciée sur le terrain. Il faut augmenter le nombre de PsyEN afin qu'ils puissent réaliser toutes leurs missions dont celles de mise en œuvre du parcours avenir, grâce à leur approche spécifique.

Les PsyEN peuvent contribuer avec les enseignants à mettre en place une réflexion sur l'orientation ouverte sur les savoirs, sur la culture en lien avec le développement psychologique des adolescents et la manière dont ils perçoivent ces questions. Mais il faut pour cela miser sur la complémentarité : complémentarité avec les enseignants, complémentarité avec les autres partenaires et ne pas chercher à substituer des référents en orientation aux actuels PsyEN-EDO et laisser croire que n'importe quelle Start up serait plus qualifiée pour assurer l'aide à l'élaboration des projets d'orientation des élèves.

Enfin, vous prévoyez la transformation des CDI des lycées, qu'en est-il des missions des professeurs documentalistes. Est-il prévu de revoir leurs missions ? Le SNES-FSU n'y est pas favorable, pas plus qu'il ne l'est pour tous les autres personnels.

Rien ne se fera sans l'adhésion des personnels.